

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 11 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

12e ANNÉE

2^e SEMESTRE 1978

PRIX : 3 FRANCS

42

Le XVI^e Congrès de l'ANACR du Morbihan à BERNÉ : témoigner pour la vérité historique et vigilance contre les résurgences du nazisme



Ils n'étaient que les délégués de leur comité respectif, mais la publication de cette photo de famille montrera à ceux qui n'étaient pas présents, que notre grande famille de la Résistance reste toujours aussi active, voire pleine d'idées et de raison d'espérer dans notre nouveau combat : celui de la reconnaissance de nos droits, du respect de la vérité historique de la Résistance et de notre vigilance contre les résurgences du nazisme.

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine — **LORIENT**
Téléphone : 21.05.56

L. T. B. Fleurs

11, rue Poissonnière - LORIENT

Gros - Demi-gros - Détail - Tél. 21.29.72

DEPANNAGE RAPIDE POUR FLEURISTES Urgence : 37.21.66

A votre service toute la semaine et le dimanche matin —

VENTE A MARGE REDUITE

S.A.V.I.C.A. deux points de vente
à LORIENT

14, rue Poissonnière - Tél. 21.14.37
28, bd Franchet-d'Esperey - Tél. 64.45.41

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TAXI :

à votre service le fils d'un ancien résistant

GUY PEDRONO

7, Rue Cornic-Duchêne — 29130 QUIMPERLE — Tél. 96.07.94

AMBULANCES DS 21 et DS 23
☆ TOUTES DISTANCES ☆

FER — MER — ROUTE

DÉMÉNAGEMENTS LE CAVIL & C^{ie}

20, Rue Charles-Baudelaire
LANESTER
Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles
LORIENT
Tél. (97) 21.01.98

Visites et Devis
gratuit sans engagement

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART L. LE GUERNEVÉ

12, Avenue Anatole-France — LORIENT — Téléph. 64.38.14
TRAVAUX INDUSTRIELS NOIR ET COULEUR
TRAVAUX AMATEURS, LIVRAISON TRES RAPIDE

LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT — Téléph. 64.29.07

SALONS — PEAUSSERIE
CHAMBRES — LUMINAIRES
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

AMIS DE LA RESISTANCE...

La publicité contribue à la parution
d'« AMI entends-tu »

Un moyen de défendre votre journal :
... **ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !**



MAGASIN PILOTE
Mobilier de France

moussan

LORIENT 4, Place Jules-Ferry

VANNES Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLE Angle Rue Thiers - Rue Mellac



SPÉCIALITÉS BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

St-TUGDUAL
56540
Tél. (97) 51.24.03

TRANSPORTS

Coulias Frères



LOCATION PELLETEUSES
ET CHARGEURS



Rue Gérard-Philipe
LANESTER

Téléphone 64.52.54

Le 9 juin 1944 a lieu la tragédie de Tulle : 99 français y sont torturés, puis pendus aux balcons de la ville dans le grand déploiement de la cruauté nazie. Frau GEISLER participe au choix et au massacre, se faisant remarquer par son comportement odieux. Après la fuite dans les fourgons hitlériens, elle est arrêtée et condamnée... à trois ans d'internement.

En septembre dernier, la criminelle est revenue sur les lieux du crime, pour vanter dans une pharmacie de Tulle, de la célébrité acquise en 1944 dans la division "Das Reich".

Cette provocation a soulevé la plus vive et la plus légitime protestation de toutes les organisations d'anciens résistants, internés, déportés et du conseil municipal de Tulle.

Sur le plan national, avec d'autres, la grande voix de l'A.N.A.C.R. s'est élevée pour fustiger ce sacrilège qui touche au cœur chaque résistant.

Que pensez-vous qu'il arriva ?

Organe national de grande diffusion de l'information, T.F. 1 mieux que toutes les polices de France... qui d'ailleurs n'en ont pas reçu l'ordre... a retrouvé la piste

Les exemples de cette étrange mansuétude pourraient être à foison dénoncés...

C'est que le danger fasciste a pris une dimension internationale que ne peuvent ignorer les dirigeants des nombreux pays intéressés par les méthodes "contre-révolutionnaires" susceptibles de répandre en le coordonnant le terrorisme fascisant.

Cela est vrai aussi bien en Europe occidentale (n'y a-t-il pas eu voici quelques années un congrès du fascisme international à Lyon et à Paris une réunion le 27 juin...), en Afrique où se multiplient les affrontements et en Amérique du Sud, où se prélassent toujours d'anciens criminels de guerre.

Comment sans cela expliquer les propos nazis tenus récemment par des officiers de la Bundeswehr, par le contre-amiral Horst WENIG, directeur-adjoint de la marine de guerre ouest-allemande, par le capitaine de frégate PENNER, et révélés par le magazine "STERN" ? Et les ignominieuses pancartes exhibées à Hambourg (« Je suis un âne : je crois encore que des juifs ont été gazés dans des camps de concentration allemands ») ?

Interprète des NAZIS : LA CHIENNE !

de la criminelle, lui a offert une tribune, là où la Résistance ne peut librement s'exprimer.

..

Qu'il s'agisse de la venue en France de trois généraux nazis en 1951, de la promenade du S.S. Otto Skorzeny sur les Champs Elysées, de la résurgence de Touvier, de la demande d'extradition de Klaus Barbie, de la présence suspecte du colonel S.S. Peiper, ex-membre de la garde de Hitler, sur le sol national, ou des innombrables attentats fascistes toujours impunis comme les multiples profanations à l'égard des tombeaux, des stèles de la Résistance, notre Association n'a cessé depuis la Libération de relever avec indignation la complaisance fort étrange dont ont toujours bénéficié les criminels de guerre en France tandis qu'on y multiplie les embûches pour la reconnaissance de nos droits d'Anciens Combattants.

A Soltau, en République Fédérale Allemande, un véritable rallye hitlérien a été organisé en mars dernier à l'occasion de l'enterrement du criminel de guerre Kappler ; à Celle (R.F.A.) le bourreau de Toulouse Karl Heinz Muller, condamné à mort le 9 juin 1953 par le tribunal des Forces Armées de Bordeaux, vit en toute tranquillité ; bourreaux à Maidanek de 250.000 victimes, 14 SS interminablement jugés à Düsseldorf, sont laissés en liberté provisoire...

..

Le Bureau central pour la recherche des crimes nazis à Ludwigsburg mène actuellement 193 procédures d'enquête.

Le procureur général Adalbert Ruckerl, donnant cette information, a dit que le bureau a ouvert 3.951 procédures depuis sa fondation il y a vingt ans. 3.758 affaires ont été remises aux Parquets compétents afin qu'ils procèdent aux inculpations.

Mais le plus important de la déclaration du Procureur Ruckerl ne réside pas dans les chiffres. Il réside dans l'affirmation que « Avec l'entrée en vigueur de la prescription des meurtres perpétrés sous le régime nazi, l'activité d'enquête du Bureau central s'achèvera le 31 décembre 1979. »

Autrement dit, le gouvernement fédéral s'apprête bien à proclamer la prescription, sans tenir le moindre compte des résolutions de l'O.N.U. qui ont constaté l'imprescriptibilité des crimes de guerre et contre l'humanité.

Sans tenir le moindre compte que la Convention franco-allemande de 1972 n'a pas encore connu le moindre début d'application : les Lischka, Müller, Hagen, Heinrichsohn, Ernst, Mardsche... son toujours en liberté, non inculpés.

Il est évident que les autorités allemandes chargées de l'application de cette convention, cherchent à gagner du temps.

..

Cela se passe, direz-vous, en R.F.A. où les interdits professionnels frappent des démocrates, où 850.000 fonctionnaires ou postulants sont passés au crible, tandis que nazis anciens et nouveaux font de belles carrières...

Mais admettez-vous qu'en France FR3, avec Eva Braum, diffuse une heure durant un film complaisant sur le "brave" Adolph Hitler, mais se taise sur l'exemple impérisable des 27 martyrs de Châteaubriant ? Que "l'EXPRESS" permette dans ses colonnes au criminel de guerre (non extradé d'Espagne) Darquier de Pellepoix, ancien commissaire de Vichy aux questions juives, de justifier les milliers de déportation et de crimes dont il est responsable ?

S'il n'y avait complaisance, pourquoi les "mémoires" d'un autonomiste pro-allemand viennent-ils d'être sans difficulté édités à Rennes sous le pseudonyme de Henri Lanndiern ?

..

La lutte contre le fascisme, contre la résurgence du nazisme est l'affaire de tous les peuples, comme celle de chaque citoyen. C'est la protestation des anciens résistants qui a déjà empêché le retour des cendres de Pétain à Douaumont et Speer, le ministre de Hitler de paraître à la télé, de faire interdire dans le Cher la publication de "Souvenirs" nazis, de retirer de vitrines lorientaises l'exposition de poignards frappés du sigle hitlérien...

La vigilance quotidienne des résistants, chaque initiative chaque cérémonie, contribue au recul du néo-nazisme dont nous avons déjà victorieusement combattu les monstrueux promoteurs.

..

Un nouveau combat demeure : la décision unilatérale du Président de la République concernant le 8 Mai choque profondément le monde ancien combattant et il n'échappe à personne qu'elle ne peut qu'encourager les sanglantes entreprises du fascisme.

Le 8 Mai est une date sacrée, celle de la capitulation des armées de Hitler, la victoire chèrement payée mais combien glorieuse des peuples libres sur la forme la plus hideuse du fascisme : le nazisme.

Il n'est pas seulement une fête commémorative, il symbolise de façon permanente la victoire de la Liberté, de la démocratie et l'immense espoir de Paix qui animait les combattants alliés.

Il est le bien commun de tous.

Alors, camarades, tous ensemble, en cet anniversaire de Châteaubriant faisons le serment de défendre le 8 Mai pour mieux célébrer la fraternité entre les hommes et les nations.

AMI Entends-tu.

LE XVI^e CONGRÈS DÉPARTEMENTAL A BERNÉ

Ce présent numéro est consacré, pour l'essentiel, au congrès de Berné le 23 avril dernier, aux textes qui ont servi de base de discussion et qui ont permis de présenter les différentes résolutions adoptées à l'unanimité des présents.

Compte tenu de l'abondance de cette matière et des nombreux deuils qui sont venus frapper notre association ce dernier été, nous devons reporter au prochain numéro qui sortira fin décembre, début janvier, les cérémonies auxquelles nous avons participé l'été dernier :

- le 18 juin à Port-Louis
- le 9 juillet à Lan Dordu
- le 13 juillet à Penthievre
- le 14 juillet à Pluméliau

et différentes autres sorties notamment avec les lauréats du concours de la Résistance 1978, avec les Croix de guerre, etc.

Que de figures disparues depuis notre dernier congrès d'Arradon. Que de vides laissés par ces disparitions au moment où, ouvrant le XVI^e congrès départemental de l'A.N.A.C.R. du Morbihan, notre camarade Jean Dinahet proposa aux délégués la composition du bureau du congrès et demanda aux différents invités de prendre place à la tribune.

Malgré les vides causés par les décès, l'association reste cependant solide, comme on le verra au cours des travaux de cette belle assemblée qui débuta par le souhait de bienvenue de M. Roger Cospérec, maire de la commune, suivi par le colonel Barach, l'un des responsables de l'A.N.A.C.R. de Berné.

Nous publions ci-après les documents qui ont été soumis à la discussion des congressistes et adoptés à l'unanimité, après quelques retouches de forme, concernant certaines résolutions.

LA TRIBUNE DU CONGRES

- Les présidents départementaux de l'A.N.A.C.R. : Dr Edouard Mahéo, Rochefort-en-Terre et Roger Le Hyaric, Lorient.
- Mme Odette Doré, vice-présidente déléguée
- Georges Landay, secrétaire général
- Jos Le Beux, secrétaire général adjoint
- Désiré Jaffré, trésorier
- Jean Dinahet (ex-capitaine Albert), membre du B.D., président du comité St-Tugdual - Berné - Le Croisty - St-Caradec.
- Albert Ouzoulias (ex-colonel André) représentant le bureau national
- M. Roger Le Cospérec, maire de Berné, conseiller général du canton du Faouët
- M. Yves Le Cabellec, député-maire de Plouay.
- Colonel Joseph Barach, du comité de Berné, ancien résistant du réseau confrérie N.D.
- Colonel Louis Morel, co-président du comité de Lorient-Lanester
- Etienne Cardiet, co-président du comité de Lorient-Lanester, président de l'Amicale du 7^e Bataillon F.F.I.
- Dr Ferdinand Thomas, président du comité de Riantec
- Georges Marca, ancien membre du comité militaire régional des F.T.P.F. du Morbihan.
- Jean Le Cabellec, ancien capitaine, commandant la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon F.T.P.F.
- Guy Lenfant, représentant les F.F.C., ancien du réseau Cookle, représentant le B.O.A. du Morbihan.

LE RAPPORT MORAL

M. le Maire, MM. les Parlementaires, MM. les Elus, chers amis de la Résistance,

Depuis le Congrès de Vannes, installé par notre regretté camarade Jean LE MAUT, ancien commandant "PROSPER" du Comité Militaire Régional des Francs Tireurs et Partisans, Gourin, Pontivy, Pluméliau, Le Faouët, Guémené, Naizin, Hennebont, Réguiny, Arradon ont été parmi les rudes étapes de la vie de notre Association.

BERNE aujourd'hui nous reçoit avec éclat par la volonté des dévoués camarades du Comité local et l'agrément de son maire, Conseiller Général que nous remercions de leur fraternel accueil.

Plein de promesses, le Congrès d'Arradon, placé sous le signe du respect de l'Histoire, de la recherche de la vérité historique, demeure présent en nos mémoires et actuel en ses thèmes.

Respect absolu de l'Histoire dans la relation des événements qui, avant 1933 déjà, créaient les conditions de la guerre et par contre-coup celle de la lutte qui devait s'appeler Résistance, de ceux aussi qui, entre le 10 mai et le 17 juin 1940 — de l'offensive allemande de l'Ouest à la demande d'armistice de Pétain — devinrent ce que Roland Dorgelès a appelé la "drôle de guerre".

La recherche de la vérité historique est pour notre Association une tâche fondamentale et nous devons l'assumer comme un devoir national. La Résistance n'appartient pas qu'aux résistants : ils l'ont donnée à la France et il faut la donner, complète, à l'Histoire.

Un des traits élémentaires de la lutte clandestine est qu'elle ne devait laisser aucune trace. Notes, documents, archives ne sauraient exister pour ceux dont le combat se situait en territoire occupé. Et combien de témoins ont été fusillés, déportés à jamais ? Pour la mémoire des survivants, il y a des pièges.

Nous sommes à la limite du temps où, bientôt, les témoignages commenceront à manquer.

Cela signifie, pour notre Association, qu'il convient de réunir, d'urgence le plus de témoignages possibles et pour cela, il y a des méthodes et des objectifs.

A Arradon, nous avons dégagé une solution pour rendre plus collective la réalisation de nos tâches. Ainsi sont nées des commissions de travail.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES...

Ainsi est née la Commission "Connaissance et Enseignement de l'Histoire" dont il reste encore à préciser les buts et surtout les moyens. Une résolution a été par mes soins présentée au Conseil départemental à Vannes le 13 octobre dernier. C'est au Congrès de se prononcer aujourd'hui sur cette base de travail.

Mais il importe que chaque camarade qui fut un artisan de la victoire se dise : « Pour ma commune, pour mes camarades fusillés, torturés, morts au combat, pour mon Association, pour mon pays, je dois témoigner. » Chacun d'entre vous est concerné, pas seulement les autres..., car c'est à partir de l'ensemble de vos témoignages que pourra travailler la Commission et l'Association éditer des plaquettes sur chaque événements : ne peut-on ce faire pour Port-Louis, Penthievre, Locminé, Le Vénél... pour servir à la fois l'Histoire et les moyens financiers indispensables à notre tâche civique d'éducateurs de la jeunesse.

N'oublions pas que la Résistance dans son refus de l'occupant a commencé dès 1940 par la parole et par l'écrit contre la propagande nazie avant de se traduire en une multitude d'actions spontanées puis organisées.

Et qu'aujourd'hui à la faveur de la renaissance du fascisme international les falsifications de l'histoire se poursuivent sous les formes les plus diverses, afin de tenter de faire admettre qu'en définitive ce sont les résistants qui sont responsables des

crimes nazis, que le génocide n'a pas existé et que les SS furent les bons soldats de l'Allemagne, de l'Europe nouvelle non pas ceux de Hitler...

Au cours de la lutte contre la falsification, L'A.N.A.C.R., sans relâche a joué avec honneur un rôle essentiel, à l'occasion de chaque instance de l'Association, à l'occasion de chaque cérémonie. Récemment, c'est une imposture qui a été dénoncée dans les colonnes d'«AMI», par Guy LENFANT, à l'encontre d'un ouvrage qui présentait la Gendarmerie du Morbihan comme l'ossature de la Résistance Morbihannaise.

Il s'agit là d'une lutte permanente que seule peut mener une Association bien structurée, c'est-à-dire chacun d'entre-nous, tous, afin de répondre, comme disait Albert Camus, « à la terrible obstination du crime par l'obstination du témoignage. »

...APRES DES INITIATIVES POSITIVES

Dans le cadre de l'organisation, la "Commission des Fêtes et cérémonies" a à son actif des résultats positifs. Grâce à elle, un macaron ANACR doit être mis en vente sur le plan national. Grâce à elle, pour la première fois notre Comité départemental a inauguré un stand à la Foire-Exposition de Lorient en 1977 en assurant la rentabilité de l'opération. Rentabilité ? Oui, mais en plus de l'aspect financier, c'est le recrutement qui a été favorisé, celui de nouveaux adhérents, devenus des fidèles de nos permanences.

C'est pourquoi l'initiative sera renouvelée lors de la prochaine Foire-Exposition qui se tiendra du 25 mai au 6 juin. Vous êtes cordialement invités à notre stand.

C'est encore grâce à notre vaillante commission que des plaquettes commémoratives pourront être apposées sur les tombes de nos camarades et qu'aura lieu le 15 mai le grand rassemblement régional de la forêt de DUAULT.

Voilà l'exemple d'un bon travail collectif à partir d'idées justes.

Un ami disait récemment : « Il ne suffit pas d'avoir des idées, le plus dur est de les mettre en pratique. » Eh bien alors, trouvons les idées qui permettent de réaliser. Donnons plus de moyens à cette commission qui a fait ses preuves.

Une autre commission détient une lourde responsabilité : celle des droits et revendications qu'il faut encore étoffer et organiser.

Ce ne sont pas 2 camarades en fait, ni 4 camarades en titre, qui peuvent assumer la tâche départementale.

Il faut décentraliser le travail :
Il faut que chaque camarade s'informe de ses droits, qu'il sache comment établir une attestation valable, comment présenter une demande de C.V.R. ou de carte A.C., une attestation de durée des services, qu'il sache que si un dossier a été refusé il doit en rechercher la cause et reprendre les attestations d'origine.

Il faut que dans chaque Comité une équipe de responsables puisse conseiller, collecter les dossiers avant l'acheminement vers notre commission des droits ou vers l'Office des A.C.V.G.

Il faut que le Congrès prenne des engagements à cet égard.

QUE LE TRAVAIL SE FAÇONNE... DANS L'AMITIE ET LA FRATERNITE

Pour réaliser tout cela, il faut assister aux assemblées de l'ANACR, il faut lire "France d'Abord" et "AMI entends-tu". Il faut s'informer. C'est une lutte, la lutte des droits des anciens combattants de la Résistance. Vos responsables nationaux ou départementaux ne peuvent rien sans vous, qui détenez la matière première !

L'autopsie des fiches d'adhésions montre que certains adhérents ne sont pas abonnés à "France d'Abord" et, plus nombreux encore, à "AMI entends-tu". Elle montre que c'est le fait de Comités qui parfois payent la cotisation ou l'abonnement de certains adhérents à l'aide du profit laissé par une tombola ou autre manifestation essentiellement destinée à financer un bon repas.

Nous ne sommes pas contre le bon repas des retrouvailles collectives, mais nous posons la question :

- Comment pouvez-vous dans le maquis des textes défendre vos droits sans être informés ?
- Comment pouvez-vous aider à décentraliser les tâches si vous chargez le département de kilos de dossiers qui exigeront un hangar pour salle d'archives et un secrétariat digne de l'Office ?
- Comment pourriez-vous accepter, vous les volontaires d'hier d'être aujourd'hui des demandeurs inconditionnels ?
- Comment pouvez-vous vous dispenser de la lecture d'«AMI», votre journal départemental que nous envient les autres départements et dont la direction nationale affirme : « Fort bien présenté et rédigé, riche et varié, notre confrère du Morbihan est le reflet d'une association active, dynamique et entreprenante. On le feuillette avec plaisir, on le lit avec attention... »

N'auriez-vous une fraternelle pensée pour son co-fondateur, notre regretté Maurice PODVIN. N'auriez-vous un encouragement pour l'équipe qui assume sa continuité au prix de sacrifices incessants ?

Ne pourriez-vous, avant de le lire, nous aider de vos récits, de vos anecdotes, de vos échos ?

Nous sommes tous des bénévoles attelés par idéal à des tâches bien lourdes. Pour que nous donnions le meilleur de nous-mêmes, il importe que le travail se façonne et se pétrisse dans l'amitié ou la fraternité.

Il importe que dans l'Association de nos rapports soient expurgées les dissensions motivées par la jalousie, la discrimination politique, philosophique ou autre. Mettons hors-la-loi le sectarisme et la calomnie !

Hier, il y eut des résistants, aujourd'hui les survivants s'inscrivent comme responsables de l'union de la Résistance.

Que cet esprit d'union transparaisse clairement dans notre maison de verre si nous voulons créer l'union des résistants du Morbihan.

Alors, sur les mérites comparés du voisin, chassons les commérages qui descendent les pierres de l'amitié, tournons-nous résolument vers les nouveaux adhérents qui en Morbihan attendent notre main, fraternelle, et bientôt de nouveaux comités verront le jour à Saint-Jean-Brévelay, à Allaire et ailleurs.

Dans le cadre de l'union, nous serons désormais, à la suite des contacts réalisés, officiellement invités par son maire aux cérémonies de Saint-Marcel.

Notre objectif de 2.000 adhérents sera atteint si chacun à son niveau participe au rassemblement.

A la direction départementale de la F.N.D.I.R.P. qui, malgré nos observations, tient parfois ses congrès le même jour que l'ANACR, proposons que dorénavant nos congrès se tiennent le même jour dans la même localité et qu'après la séance de travail, nous nous retrouvions ensemble aux cérémonies et au repas fraternel.

Que ce soit aussi un vœu de notre Congrès de Berné.

Et cheminant dans cet esprit, présentons-nous en Juin au grand Congrès National de Brive avec un bilan exaltant d'espoir, pour mieux défendre nos revendications, notre 8 Mai — attaché à la victoire de la civilisation sur le nazisme.

Pour mieux servir la grande cause de l'indépendance nationale, des libertés et de la Paix pour nous et les jeunes citoyens du monde de demain.

Bulletin d'adhésion à l'A.N.A.C.R.

NOM Prénom

Adresse

Ancien Résistant du mouvement

Désire adhérer à l'Association des Anciens Combattants de la Résistance et verse à ce jour la somme de 25 FRANCS, représentant le montant de la cotisation annuelle et de l'abonnement à "FRANCE D'ABORD" (1).

Mode de paiement :

— par versement au compte bancaire A.N.A.C.R. Lorient, 12, Cours de la Bôle.

(1) Pour l'abonnement à "AMI ENTENDS-TU", voir par ailleurs notre bulletin d'abonnement. D'autre part, des timbres facultatifs de solidarité sont à la disposition des adhérents.

ORIENTATION

Siégeant le 23 avril 1978 à BERNE, le Congrès départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

- Conscient que le choix du chemin de la Résistance, celui de l'honneur, symbolise devant l'histoire, la volonté de défendre la liberté, l'indépendance nationale et la paix, il exprime à nouveau son attachement aux valeurs essentielles sauvées par la Victoire sur Hitler.
- Il félicite la direction nationale du rôle qu'elle a joué pour le rapprochement des anciens combattants de toute l'Europe, de la rencontre de Rome au Symposium de Paris sur le désarmement, à travers les étapes d'Helsinki et de Belgrade.
- Il proclame son indéfectible attachement à la célébration officielle et grandiose du 8 Mai, victoire de la civilisation sur le nazisme, et son attachement au droit pour tout être humain de vivre libre dans un pays libre, dans un monde en paix.
- Il appelle solennellement tous les résistants du Morbihan, F.N., F.T.P.F., A.S., O.R.A., F.F.L., F.N.F.L., Réseaux, Réfractaires, etc..., à rejoindre les rangs de l'ANACR, ouverte à tous afin d'élargir la brèche ouverte dans le mur des forclusions et obtenir l'application loyale des textes dont le vote a été arraché en 1975 et 1976.
- Se félicitant des actions déjà menées contre l'entreprise de falsification de l'histoire qui accompagne la résurgence du fascisme, il demande à nouveau que soient impitoyablement dénoncées toutes les activités factieuses, contraires à la vocation démocratique de la nation. Elle se félicite à cet égard de la grandiose manifestation organisée hier à Cologne par les résistants de tous pays, comme des initiatives départementales ou régionales contre les criminelles entreprises du F.L.B., toujours impunies.
- Il demande au nouveau Bureau départemental d'œuvrer par tous moyens appropriés (audience préfectorale, appuis parlementaires) pour obtenir que la représentation de l'Association à l'Office des A.C.V.G., en ses diverses commissions, soit à l'image de sa représentativité de la grande famille de la Résistance, dans le monde ancien combattant.
- Il préconise la particulière organisation du travail de l'Association par le développement des moyens de chaque commission, leur élargissement et leur orientation vers la jeunesse de notre pays, pour l'épanouissement de son sens civique.
- Il mandate les organismes les plus responsables de l'ANACR pour réaliser pleinement l'esprit et les idéaux de la Résistance.

ORGANISATION

Après l'exposé des rapports, le Congrès unanime décide :

- de maintenir les commissions mises en place lors du Congrès d'Arradon, de les élargir et de les doter de moyens plus efficaces ;
- de charger le Conseil Départemental d'en apprécier le choix pour rechercher notamment de la façon la plus démocratique :
- En ce qui concerne la Commission de l'Histoire :
 - une large collecte de récits individuels ou collectifs de l'ensemble des adhérents et des comités ;
 - la définition de son cadre d'activité, de ses moyens pour tendre vers les objectifs du plan de travail proposé : parmi lesquels la réalisation de plaquettes sur des événements précis.
- En ce qui concerne la Commission des Droits :
 - une meilleure organisation de la répartition des tâches, une décentralisation effective, le renforcement de la Commission par le nombre et la qualité, l'aménagement de séminaires spécifiques au niveau des comités locaux et la constitution à ce niveau d'une documentation de base.

- En ce qui concerne la Commission des Fêtes et Cérémonies :

- une meilleure prise en considération de son activité émulatrice, importante pour les finances et le recrutement de l'Association ; l'élargissement de son audience, l'extension de ses moyens et notamment de son pouvoir de décision.

- En ce qui concerne la Commission d'Administration d'AMI :

- Son élargissement en vue de promouvoir des camara-des particulièrement susceptibles d'organiser le support publicitaires de façon cohérente et d'élargir la diffusion.

- En ce qui concerne la Commission de Rédaction d'AMI :

- L'appui collectif des membres de l'Association, leur participation plus importante aux tâches de ceux qui ont déjà réalisé un excellent travail.

- En ce qui concerne les œuvres sociales :

- La recherche des moyens existants près des municipalités, de l'Office ou d'autres organismes, l'aide morale ou matérielle aux familles souvent mal informées.

Le Congrès propose que soient généralement favorisés les rapports entre certaines commissions pour la meilleure exploitation des succès de chacune et que les instances les plus responsables de l'Association instaurent un prochain débat sur les moyens de recrutement pour que l'ANACR du Morbihan dépasse les 2.000 adhérents.

LES DROITS

Le Congrès départemental de l'A.N.A.C.R. du Morbihan réuni le 23 avril 1978 à BERNE :

- enregistre comme une victoire de notre Association la promulgation du décret du 6 août 1975 levant les forclusions pour l'attribution de la carte du combattant volontaire de la Résistance.
- Considère que l'instruction ministérielle d'application du 17 mai 1976 est un autre élément qu'il faut apprécier à sa juste valeur, mais pas au-delà de ce qu'elle permet puisqu'elle ne visait qu'à la délivrance de certaines pièces dépendant du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, notamment la création d'une attestation de durée des services attachée à la carte du combattant.

Le Congrès note également :

- que la levée des forclusions ne vise que les pièces expressément prévues par le décret du 6 août 1975, celles dépendant du ministère de la Défense Nationale n'étant pas encore abrogées. Il ne peut donc pas être question, dans l'état actuel des textes de revoir la question d'attribution :
 - du certificat d'appartenance aux F.F.I., aux F.F.L., aux F.F.C., à la R.I.F.
 - d'homologation de grade et de présentation de dossiers pour l'attribution de la Croix de guerre ou de la Médaille de la Résistance.
- Le Congrès suggère :
 - qu'une pièce unique, à savoir l'attestation de durée des services nouvellement créée, puisse remplacer les pièces anciennement délivrées par l'administration militaire.
- Le Congrès constate aussi que l'A.N.A.C.R. sur le plan départemental la plus représentative des organisations de résistants du Morbihan, n'a pas de délégué titulaire à la commission de délivrance de la carte du combattant.
- Le Congrès exige en conséquence :
 - 1) que toutes les forclusions dépendant du ministère de la Défense Nationale soient complètement abrogées.
 - 2) que l'attestation de durée des services instituée par le décret 75-725 du 6 août 1975 soit prise en compte par tous les organismes de retraite, sans exclusive.
 - 3) que le Préfet du Morbihan se réfère à la représentativité des organisations de Résistance du département pour désigner les personnes appelées à siéger à la commission d'attribution de la carte. Que cette commission soit compo-

sée de personnalités vraiment représentatives de toutes les tendances de la Résistance et suffisamment compétentes pour valablement étudier les dossiers soumis à leur appréciation.

4) Le Congrès souhaite par ailleurs que soient respectés les avis des commissions départementales, les mieux habilitées pour traiter des dossiers, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre n'ayant à exercer qu'un droit d'appel.

CONNAISSANCE ET ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE LA RESISTANCE

Conscients de la place prépondérante qu'occupe la période 1939-1945 dans l'histoire de la nation 34 ans après la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie, et de l'importance de la falsification, de la déformation et de la méconnaissance des réalités de la Résistance et de la déportation face au phénomène nazi dont apparaissent actuellement par le monde les résurgences,

les anciens combattants de la Résistance du Morbihan constatant la nécessité de nouvelles formes d'explications et d'action orientées principalement vers la jeunesse,

Proposent notamment que notre Comité Départemental organise à tous les niveaux de son audience, principalement en s'appuyant sur l'apport de chaque comité, de chaque résistant, les moyens indispensables pour :

- reconstituer une véritable exposition de la Résistance du Morbihan ;
- utiliser en chaque occasion et de façon permanente, les éléments de l'histoire locale et départementale par l'apport des multiples témoignages de ceux qui ont vécu la dure épreuve de la lutte clandestine ;
- organiser un centre de documentation pédagogique par une action en direction des enseignants susceptibles d'apporter leur concours ;
- orienter la recherche et l'enseignement en direction de toutes les associations rassemblant des jeunes, syndicales, confessionnelles ou autre ;
- promouvoir la rédaction de plaquettes relatant les principaux événements de l'histoire de la Résistance du Morbihan : Port-Louis, Penthievre, Kervennet, Keryacunff, etc...
- rechercher tous les éléments déterminants de l'histoire (photos, témoignages, etc...) ;
- assurer la diffusion des ouvrages de l'Association dans les bibliothèques publiques et d'entreprises, celle de «AMI» et de «France-d'Abord» ;
- mettre en place un programme de conférences avant les concours scolaires officiels.
- prévoir à cet effet un matériel efficace :
 - schéma de conférences,
 - panneaux-volants d'exposition,
 - choix des conférenciers en liaison avec les enseignants concernés ;
- rechercher et établir solidement de nouveaux contacts avec la jeunesse et avec les enseignants pour une meilleure préparation des concours scolaires de la Résistance ;
- provoquer les interventions nécessaires près de l'Inspection Académique par l'intermédiaire des enseignants regroupés en un comité départemental de documentation pédagogique ;
- organiser en 1978 une conférence réunissant les enseignants membres de l'association, les responsables syndicaux et de comités d'entreprises afin d'étudier les formes d'une meilleure transmission de notre message à la jeunesse ;
- promouvoir la création de musées de la Résistance et de la Déportation ;
- intervenir près des parlementaires, des collectivités, des autorités officielles pour obtenir le soutien matériel ou financier indispensable à une telle activité ;
- recenser les faits susceptibles d'être commémorés dans chaque localité ;
- populariser par le canal d'«AMI» et de la presse les activités de la commission ;

- entreprendre une campagne d'abonnements de nos journaux dont l'objectif sera de publier les récits de la Résistance ;
- tout mettre en œuvre généralement pour que soient recueillis et publiés tous les témoignages qui serviront de base à l'Histoire de la Résistance.

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ELU AU CONGRES

BARACH Joseph - Bourg de Berné - 56240 Plouay
 BERTHO Jean - 2, rue Traversière - 56410 Etel
 BOLLORE François - 7, rue des Aubépines - 56170 Quiberon
 BOURVEAU Jean - Bourg de Naizin - 56500 Locminé
 CARDIET Etienne - 10 bis, rue de la Bellefontaine - 56100 Lorient
 CADO Marcel - 21, rue Général-Leclerc - 56410 Etel
 CARIO Louis - Place de l'Eglise - 56500 Locminé
 CARNAC Charles - 14, rue Claude-Debussy - 56100 Lorient
 CARO Lucien - 2, avenue Chenailler - 56100 Lorient
 CASTEL Louis - Bourg de Quistinic - 56310 Bubry
 CHALME Julien - Poulgroix en Inguiniel - 56240 Plouay
 CHALME Pierre - Bourg de Berné - 56240 Plouay
 DINAHET Jean - St-Guen en St-Tugdual - 56540 Le Croisty
 DORE Odette - 17, rue Claude-Debussy - 56100 Lorient
 FEVRIER Samuel - Keromnès - 56110 Gourin
 GAINCHE Camille - Bourg de Naizin - 56500 Locminé
 GROUT DE BEAUFORT Guy - Gd-Plessis en Inguiniel - 56240 Plouay
 GUILLAUME Joseph - 22, rue du Général-Quinivet - 56300 Pontivy
 HERGAULT Pierre - Villa les Cormorans - 56260 Larmor-Plage
 HERTEAUX André - 32, rue des Alliés - 56240 Plouay
 JAFFRE Désiré - 3, rue de la Paix - 56600 Lanester
 JAFFRE Gilberte - 3, rue de la Paix - 56600 Lanester
 JEHANNO Mathieu - 21, cité Jean-Jaurès - 56650 Inzinzac-Lochrist
 JOUBAUD Emile - 87, rue du Commerce - 56000 Vannes
 KERVASO Louis - 12, rue Berlioz - 56300 Pontivy
 LAMOUR Léon - Coët-Dé - La Croix Helléan - 56120 Josselin
 LANDAY Georges - 11, rue Rochambeau - 56100 Lorient
 LE BEC Louis - Bourg de Ploerdut - 56160 Guéméné-s-Scorff
 LE BEUX Joseph - 17, rue Claude-Debussy - 56100 Lorient
 LE BOULCH Lucien - Ecole Publique - 56330 Pluvigner
 LE BOURGOC Roger - Bourg de Melrand - 56310 Bubry
 LE BOURVELLEC Renée - 3, place Bonneaud - 56100 Lorient
 LE BRETON Désiré - Kermeaux en Moust-Remungol - 56500 Locminé
 LE CALVE Joseph - 45, cité Langroix - 56700 Hennebont
 LE CARFF Toussaint - 6, place du Roch - 56700 Hennebont
 LE DU MATHURIN - La Gare à Berné - 56240 Plouay
 LE GOURRIEREC Roger - Bourg de Guénin - 56150 Baud
 LE CABELLEC Yves - Député maire de 56240 Plouay
 LE GUENNEC Ange - 15, rue du Port de Pêche - 56170 Quiberon
 LE GUYADER Marcel - 13, rue Jules-Ferry - 56170 Quiberon
 LE HUITOUZE Lucien - 23, rue du Château - 56330 Pluvigner
 LE HYARIC Roger - 57, rue Monistrol - 56100 Lorient
 LE JOLY Jean - Beauval en Bréhan-Loudéac - 56580 Rohan
 LE MEITOUR André - 5, chemin du Pouldu - 56340 Carnac
 LE MERLUS Jean - St-Nicolas-des-Eaux, Pluméliau - 56150 Baud
 LE NESTOUR Joseph - 2, rue du Château d'Eau - 56540 Le Croisty
 LE PESSEC Raymond - Rte de St-Adrien - St-Barthélémy - 56150 Baud
 LERAY Jean - 5, place de la République - 56500 Locminé
 LE SAUX Joseph - St-Nicolas-des-Eaux, Pluméliau - 56150 Baud
 LE TROHIER Marie-Thérèse - 33, pl. de la République - 56400 Auray
 LOY Gustave - 14, rue Neuve - 56240 Plouay
 MAHEO Edouard - Rue St-Michel, Rochef.-en-Terre - 56220 Malansac
 MARTINA Emmanuel - Rue du Riant - 56670 Riantec
 MARTIN Hervé - 20, place Général-de-Gaulle - 56440 Languidic
 MOREL Louis - 23, boulevard Laënnec - 56100 Lorient
 ONORATTI Louis - Pharmacie - 56310 Bubry
 PENGLOAN Jean - Kermoal - 56110 Gourin
 PLEMER Jean - Rue des Pêcheurs - 56510 St-Pierre-Quiberon
 QUILLERE L. - Auberge de la Vallée - St-Nic.-des-Eaux - 56150 Baud
 RENIMEL Maurice - Bellevue en Coëtquidan - 56380 Guer
 RIGOLE Victor - rue des Trois-Moulins - Bréhan Loud. - 56580 Rohan
 ROUAUD François - 64, av. de la République - 56700 Hennebont
 ROUSSEAU Emile - Rue Flageul - 56380 Guer
 TANGUY Léon - Bieuzy-les-Eaux - 56310 Bubry
 THOMAS Ferdinand - Rue Pont à Roche - 56670 Riantec
 TOLEDO Armand - 9, rue des Chênes - 56440 Languidic
 VETEL Joseph - Pont Neuf - 56110 Gourin
 WERTENSCHLAG Claude - 53, rue de Kermorvant - 56170 Quiberon

RAPPORT sur les TRÉSORERIES (départementale et "Ami"...))

Il y a deux ans, à Arradon, présentant les deux rapports de trésorerie, au plan départemental d'une part et concernant "Ami entends-tu..." d'autre part, la commission de contrôle financier, que j'avais présidée depuis le congrès de Réguiny, vous faisais un bilan positif de trésorerie. Bilan positif que nous avons plaisir de renouveler, deux ans plus tard, malgré les augmentations de dépenses, inhérentes à l'augmentation du coût de la vie et ceci bien que nos cotisations n'aient pas changé.

Au plan départemental, à la date du 31 décembre 1977 nous avions un excédent de recette de 3.756,94 francs. Il s'agit de préciser qu'il s'agit d'un arrêt de comptabilité à la date de fin d'année et qu'il restait encore des dettes à honorer pour terminer l'exercice administratif qui vient d'être clos voici seulement trois semaines.

Si nos recettes n'ont pas varié par contre nos dépenses sont en nette augmentation, notamment par les frais d'achat de matériel de bureau, timbre, téléphone, etc... et notre participation active à l'occasion du concours de la Résistance, par nos déplacements fréquents dans les différents établissements scolaires sollicitant notre participation à des conférences. Sachez que notre cotisation au concours départemental (sans compter les frais de déplacement) est de 250 F et que notre subvention départementale n'est que de 500 F.

En ce qui concerne "Ami entends-tu..." il me faut donner quelques précisions avant d'en arriver à l'analyse des chiffres :

1) Comment avons-nous procédé pour que nos dépenses ne dépassent pas nos recettes ?

2) Quelles suggestions avons-nous faites aux différentes réunions du Conseil départemental pour que l'état de la trésorerie d'"Ami" ne se détériore pas continuellement ?

Sur le premier point, compte tenu de l'augmentation du coût de l'impression, nous avons recherché, sans préjudice de la qualité technique de notre revue, une imprimerie moins onéreuse. Celle-ci nous a réalisé 4 numéros qui nous ont coûté environ 4.000 F de moins que l'imprimerie précédente, soit l'économie globale de la valeur d'un numéro, ce qui était le but recherché dans un premier temps. Cette imprimerie a déposé son bilan et nous avons dû rechercher un nouvel imprimeur

qui pouvait nous consentir des conditions presque identiques.

Concernant le second point : au conseil départemental de St-Barthélémy, reprenant une idée du colonel Marcel Le Guyader, nous avons décidé de bloquer deux numéros en un seul, ce qui fut le cas pour les numéros 36-37 et 40-41.

Toujours concernant le second point, au risque de se répéter, il faut le dire une fois de plus, qu'il n'y a pas de solution miracle... Il faut continuer à augmenter le nombre des abonnés à "Ami entends-tu..." comme il faut d'ailleurs augmenter le nombre des abonnés à "France d'Abord".

Ici, ouvrons une parenthèse pour que les choses soient bien claires dans l'esprit de nos camarades, surtout de nos camarades trésoriers des différents comités locaux ou cantonaux : sur le double talon qui accompagne la carte et qui est destiné à la trésorerie départementale pour une part et à la trésorerie nationale pour l'autre partie il y a deux chiffres bien séparés : d'une part : cotisation, et en dessous : abonnement.

Cette division en deux chiffres de la cotisation annuelle n'est qu'une formalité administrative, imposée par les textes dont nous ne sommes pas, à l'association, les maîtres. En fait la cotisation est de 25 F dont 10 F pour "France d'Abord".

Bien entendu quelqu'un qui ne souhaite ou ne peut pas payer l'abonnement à France d'Abord nous n'allons pas lui refuser le droit de faire partie de notre grande famille de la Résistance. Mais il ne faudrait pas que l'exception devienne une règle.

Cette parenthèse pour France d'Abord, transposons-là au plan d'"Ami entends-tu..." Pensez-vous qu'il est concevable dans un comité local ou cantonal, qu'environ 1/10^e seulement des adhérents lisent notre journal de la Résistance Morbihannaise. Notre secrétaire général vous a déjà entretenu tout à l'heure de la nécessité de s'informer, c'est déjà une raison d'être abonnés à nos revues, mais si un comité défaillant est d'importance, c'est une perte sèche pour la trésorerie, laquelle se répercute automatiquement sur les autres camarades fidèles lecteurs de F.A. et d'"Ami". Il est nécessaire de se persuader que si l'effort n'est pas fait solidairement pour améliorer le nombre des abonnés :

— ou bien il faudra prévoir d'autres solutions plus onéreuses pour chacun ;

— ou bien réaliser d'autres économies dont on ne peut pas prévoir présentement jusqu'où elles pourront aller.

Ces précisions qu'il était nécessaire d'apporter, analysons maintenant nos recettes et dépenses depuis le dernier congrès d'Arradon.

Notre avoir à la date du 20 avril 1978, date de l'arrêt des comptes, était de 3.245,71 F. Le contrôle de trésorerie du 3 avril 1976 faisait apparaître un avoir de 1.154,17 F. Comment a évolué notre comptabilité d'"Ami" depuis le congrès d'Arradon ?

Il ressort des chiffres qu'en 1977, par rapport à l'année précédente nous avons fait un chiffre de publicité supérieur de 1.000 F environ, que d'autre part nous avons réalisé des abonnements pour un total de près de 1.800 F supérieur à 1976, ceci malgré certaines défaillances à corriger ; que la tenue d'un stand à la Foire exposition de Lorient nous a permis d'écouler un stock de faïencerie, en notre possession, que nous avons réapprovisionné, dans le même but, afin de faire face à nos obligations, car les dépenses augmentent sans cesse :

Il faut que vous sachiez que pour le dernier numéro d'"Ami",

expédié le 19 avril il fallait compter 25 centimes par numéro (enveloppe et timbre) soit 0,25 x 946 = 236,50 F soit environ l'équivalent du coût de la plus petite publicité pour quatre insertions.

Cette référence à des comparaisons est faite à dessein, pour que chacun comprenne qu'il peut à son échelon obtenir ou des abonnements auprès de nos adhérents, ou des publicités auprès des commerçants ou industriels amis de la Résistance...

Le Comité d'honneur

Général Grout de Beaufort
Général Le Portz
Cap. de Vaiss. Chaffiotte
Colonel Louis Morel
Colonel M. Le Guyader
Mme Chenailler
(Vve du Colonel Morice)
Yves Le Cabelllec
(député du Morbihan)
Docteur Ferdinand Thomas
Louis Le Bec
(Maire de Ploerdut)
Pierre Hergault
(président des
Combattants Volontaires).
Mathurin Onno
(Maire de Pluméliau,
ancien du 5^e bataillon FFI)
Etienne Cardiet
(président de l'Amicale du
7^e bataillon FFI)

LE BUREAU DEPARTEMENTAL

Co-présidents : Edouard Mahéo, Rochefort-en-Terre, Roger Le Hyaric, Lorient.

Vice-présidente déléguée : Odette Doré, Lorient.

Secrétaire général : Georges Landay, Lorient.

Secrétaire général adjoint : Jos Le Beux, Lorient.

Trésorier : Désiré Jaffré, Lanester.

Trésoriers adjoints : Lucien Caro, Lorient, Jean Bertho, Etel.

Membres : Joseph Barach, Berné - Jean Dinahet, St-Tugdual

- André Herteaux, Plouay - Gilberte Jaffré, Lanester -

Renée Le Bourvellec, Lorient - Colonel Louis Morel,

Lorient.

Le Conseil départemental souhaite que le Bureau départemental soit élargi par les présences des candidats d'Hennebont, Pontivy et Quiberon. Ces différents comités devront faire des propositions au Bureau départemental.

Commission de contrôle financier : Charles Carnac, Lorient

- Pierre Hergault, Larmor-Plage - Jacky Joncourt, Lorient

Marc Le Boulrot, Lorient.

Candidats au Conseil National et élus au Congrès de Brive :

Odette Doré (également élue au Bureau National), Roger

Le Hyaric (réélu au Bureau National), Colonel Louis Morel,

Georges Landay, Jos Le Beux, Yves Le Cabelllec. Notre cama-

rade Marcel Le Guyader (Colonel E.R.) qui ne peut plus se

consacrer à une grande activité et qui a demandé à être

déchargé de ses responsabilités, tant départementales que

nationales a été élu, par le congrès de Brive, membre d'hon-

neur du Conseil National.



Le discours de clôture d'Albert OUZOULIAS

C'est avec beaucoup de joie que j'ai accepté, après la Haute-Savoie dimanche dernier, de participer aux travaux de votre congrès départemental. Ainsi après avoir visité notre département le plus important, la Haute-Savoie, qui compte deux mille adhérents, me voici dans le Morbihan, troisième département de France et nous espérons qu'il ne restera pas en 3^e position. D'après les chiffres que j'ai entendus tout à l'heure, avant le congrès de Brive, il y aura entre la Haute-Savoie, l'Isère et le Morbihan une émulation qui va dans le sens de la progression des effectifs de la Résistance.

Pour moi le Morbihan, c'est pas mal de rendez-vous pendant l'occupation, comme dans d'autres régions. Mais c'est une jeune fille de 16 ans, Yvonne Nicolas, une jeune chrétienne, dont les parents lui interdisaient de participer à la Résistance et qui, la nuit, passait par la fenêtre et allait faire des déraillements avec les F.T.P. Son activité, pendant une longue période dans le Morbihan, nous avait tellement frappés qu'elle devint une de mes agentes de liaison. Elle allait à l'église, très souvent, avant son rendez-vous. Elle fut arrêtée en juillet 1944 à Lille. Torturée affreusement elle ne donna aucun nom.

Vous êtes ce département, avec l'ensemble des départements bretons, qui a pris une part considérable à la Résistance. La Bretagne qui fut la flamme

sacrée du combat pour la liberté pour l'indépendance, a revêtu un caractère tout particulier dans votre département. Après Châteaubriant, notamment, les nazis qui comptaient terroriser votre région et notre pays ont eu la riposte que les Bretons savent donner. Et aujourd'hui, c'est avec beaucoup de joie qu'après de très longs efforts, je crois plus de dix-sept années, d'une petite association du Morbihan d'une centaine d'adhérents vous êtes maintenant parmi les trois plus grandes associations départementales. Et malgré les décès qui frappent dans nos rangs, sachez-vous que du point de vue national, depuis dix ans, notre association a progressé et que l'an passé nous avons recruté plusieurs centaines d'adhérents et que les premiers chiffres de 1978 démontrent que nous allons faire, encore, une nouvelle progression. (N.D.L.R. - à la date du 30 septembre l'effectif du Morbihan était supérieur de 136 adhérents par rapport au chiffre

Les nazis qui comptaient terroriser votre région et notre pays ont la riposte que les Bretons savent donner. Ci-contre une section F.F.I. de Carnac.

de 1977 et il reste des rentrées à effectuer). Une progression parce que - c'est un phénomène - les hommes qui ont combattu durant l'occupation veulent se retrouver. Non pas pour ressasser le passé, non pas pour remuer des cendres comme disent certains. Non ! Non ! parce que, ce que nous avons vécu, dans les moments où nous l'avons fait, est une grande page de l'histoire de notre pays qui sera valable longtemps.

Nous nous sommes battus pour l'indépendance de notre pays. Nous nous sommes battus pour le respect de la personne humaine, alors que le nazisme basait toute sa théorie sur le mépris de l'homme, sur la mise en ghetto raciale ou politique de groupes d'hommes ; c'est sur ces bases que s'est créé le fascisme, que c'est créé le racisme en essayant d'isoler, soit pour des raisons politiques, soit pour des raisons idéologiques, des groupes d'hommes. Et puis avec cette conception qui voulait que seuls les aryens étaient des hommes, avec cette théorie qui nous ramenait bien plus loin que le lointain moyen-âge.

Notre A.N.A.C.R. groupe en son sein l'ensemble des Résistants. Je ne dis pas que tous les Résistants y sont, mais toutes les familles spirituelles, philosophiques, politiques, toutes les catégories sociales se retrouvent dans notre maison qui est celle de la Résistance.

Je comprends parfaitement qu'il y ait des Amicales de maquis, des Amicales, par rapport à tel ou tel groupe ou période, existent. Mais il faut que tout le monde se rassemble dans un seul mouvement et c'est dans l'A.N.A.C.R. L'A.N.A.C.R. où, début juin, nous allons tenir notre congrès national et où une des présidences d'honneur de notre

association est la veuve d'Edmond Michelet qui se retrouvera avec la veuve de Gabriel Péri. Quel plus beau symbole. Avec Martial Vallin, commandant des Forces Françaises Aériennes Libres, avec un bureau national composé d'hommes aux conceptions idéologiques les plus diverses, qui étaient celles de la Résistance. Je crois que l'union c'est dans l'A.N.A.C.R. qu'elle se réalise. Nous comprenons que des gens puissent se réunir parce qu'ils ont une décoration, ou parce qu'ils ont une carte en association. Pour nous la Résistance ne passe pas par une décoration, elle ne passe pas par une carte. Un homme a été ou n'a pas été un Résistant. Et s'il a été un Résistant, même s'il ne l'a été que quelques semaines, il a sa place dans notre association, dans l'association de tous les Résistants.

Nous disons cela, d'autant plus que beaucoup de camarades qui ont droit à la carte de combattant se voient aujourd'hui refuser la reconnaissance de leurs droits. Pourquoi ? parce qu'ils ont raisonné comme beaucoup à l'époque : nous avons 20 ans, 25 ans, on ne s'est pas battu pour une décoration, pour une carte. Et un beau matin, quand l'âge arrivait tout prêt de la retraite, on s'est rendu compte que l'on a été négligé. Et quand nos camarades se réveillent soudain on leur a dit : « Les guichets sont fermés ». Il y avait les conclusions. Tandis que d'autres aux dossiers volumineux qui avaient peu fait pour la Résistance étaient servis.

C'est une bataille de près de 20 années qu'il a fallu livrer (que notre association a livrée, seule d'abord) en en faisant prendre conscience ensuite à l'U.F.A.C., à toutes les organisations d'anciens combattants et



Un groupe F.T.P.F. de Guéméné-sur-Scorff, place du marché aux cochons après la libération.

OUZOULIAS (suite)

nous avons obtenu ce premier succès qui est celui de la levée des forclusions. Oh ! la porte est juste entr'ouverte, ne nous le cachons pas. Mais c'est déjà le résultat de la force que nous représentons et de l'action que nous avons menée.

La camarade Odette Doré avait raison tout à l'heure dans la résolution sur les droits d'insister sur l'attestation de durée des services. Nous voudrions que puisse être délivré à tous un certificat qui soit valable pour tous les régimes de retraite. Et l'arrêté interministériel qui doit être promulgué depuis la levée des forclusions, nous voudrions qu'enfin il paraisse et que nos camarades puissent enfin faire valoir leurs droits.

Nous ne sommes pas des gens qui revendiquons, nous sommes des gens qui veulent faire respecter des droits parce que défendre la Résistance, c'est défendre les Résistants, chaque Résistant et lui faire obtenir ses droits. C'est comme cela aussi que l'on défend la Résistance, c'est un problème d'honneur.

Sur ce plan, nous avons à poursuivre notre action. La décision que vous avez prise — et je remercie M. le député Le Cabellec, notre ami membre du comité d'honneur — est heureuse d'avoir avec le préfet une entrevue afin que la commission d'attribution de la carte du combattant soit composée d'hommes connaissant les problèmes de la Résistance.

Alors et vous l'avez bien formulé dans votre résolution il y a la lutte contre la résurgence de l'idéologie que nous avons combattue.

C'est vrai qu'en mai 1945 le nazisme était abattu ; mais pas l'idéologie. La victoire du 8 mai 1945 ouvrait des perspectives mais l'idéologie de mort qui avait été semée pendant des années en Allemagne et dans tous les pays d'Europe n'était pas définitivement rejetée. C'est l'anti nazi allemand Bertold Brecht, le grand dramaturge qui nous disait déjà en 1945 : « ne chantons pas victoire hors de saison, le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde. »

Nous le voyons bien, le monde n'est pas à l'abri du retour de régime que nous avons combattu. Sous d'autres formes peut-être, mais on n'est pas à l'abri de cela.

Et c'est pourquoi la manifestation du 22 avril 1978 à Cologne — les Résistants de 23 pays du monde — est venue pour dire qu'il y a des choses que nous n'accepterons pas qu'elles se poursuivent en République Fédérale

allemande : toute cette résurgence d'amicales de S.S. reconnues d'utilité publique, toute cette littérature, toute cette base à forme de toile d'araignée à travers l'Europe. Car il faut que vous sachiez que le 10 août 44, à la Maison Rouge à Strasbourg se réunissaient les chefs de sécurité allemands, les chefs de l'armement, les représentants des industries chimiques et sidérurgiques et qu'à l'époque 500 millions de dollars étaient mis dans des banques du Lichtenstein, du Portugal, d'Espagne, d'Argentine, du Brésil, pour permettre de sauver les cadres du nazisme. Et plus de 500 firmes ont été constituées avec ce trésor de guerre amassé au cours du pillage de tous les pays d'Europe ; aujourd'hui, tout cela sert au développement de cette idéologie.

Récemment j'ai assisté au festival du livre à Nice. Il y avait un débat à la gloire de tous ces S.S. de tous ces nazis et en sortant le directeur des Editions Stock m'a pris par l'épaule et m'a dit : « Vous avez raison ! Savez-vous que si je veux, demain, publier trois livres à la gloire des S.S. j'ai tous les capitaux nécessaires. Par contre pour les mémoires de Claude Bourdet, membre du C.N.R. il m'a fallu six mois pour rassembler les fonds nécessaires. »

Voilà où nous en sommes. C'est pourquoi dans nos explications vis à vis de la population, notamment en direction de la jeunesse il nous faut continuer à dénoncer les criminels de guerre : Barbie qui n'est pas encore extradé, Touvier et ceux de votre région qui ont participé à la lutte contre la Résistance et qui aujourd'hui se lancent dans des attentats. Tout cela il faut le dénoncer, mais ce qui est important c'est l'idéologie.

Je dis souvent dans des débats avec les jeunes : « C'est terrible de penser à ces 650 femmes et enfants brûlés vivants dans l'église d'Oradour-sur-Glane et que ce soient des gars de 20 ans qui aient fait ça. » Mais je dis au risque de vous faire sursauter : ceux que je condamne en premier ce ne sont pas eux, mais ceux qui ont fabriqué cette idéologie et qui n'ont peut-être pas, au sens plein du terme, du sang sur les mains. Ceux qui ont fabriqué l'idéologie du fascisme, du nazisme, qui a transformé des millions de jeunes Allemands, qui auraient pu être des jeunes comme les autres jeunes du monde et qui en ont fait des bêtes humaines, des machines à tuer.

C'est contre cela qu'il faut se prémunir. Nous sommes vaccinés contre le nazisme, nous

l'avons subi, mais aujourd'hui, 34 ans après, une nouvelle génération est née. Il faut par conséquent faire un gros effort pour transmettre notre message transmettre les motivations de la Résistance, en même temps que ce que fut le nazisme.

C'est en considération de tout ceci que nous condamnons la décision du président de la République de supprimer la commémoration du 8 mai. On l'a fort bien dit tout à l'heure : le 8 mai ce n'est pas une victoire militaire d'une nation sur une autre, c'est une victoire d'une conception du monde sur une autre conception du monde. C'est la victoire de la liberté des peuples, c'est le 14 Juillet de tous les peuples. C'est la libération de tous les peuples y compris le peuple allemand qui le premier a connu ses 300.000 morts dans les prisons et les camps de concentration, exterminés par les S.S. avant que se mette en marche la machine infernale pour piétiner les autres nations. C'était la libération de l'Europe et du monde. Le 8 mai il n'est au pouvoir de personne de le supprimer. On ne raye pas une date d'un calendrier, on s'y réfère. Le 8 mai restera. Qui que ce soit, les hommes passent, mais le 14 juillet 1889 est resté le symbole de la fête nationale de la fête de la liberté. Notre Marseillaise a fait le tour du monde parce qu'elle portait cette liberté.

Le 8 mai 1945, plus les années passeront et plus cette période avec le recul, entrera dans l'histoire. Nous avons lutté pour être des hommes libres et une nation libre et ça reste valable aujourd'hui. Notre lutte pour l'indépendance est liée avec l'amitié avec toutes les nations, avec tous les peuples. Elle est liée avec la volonté de ne plus revoir la guerre, de tout faire pour que nos enfants, nos petits enfants ne connaissent pas ce que nous avons connu.

Dans votre Morbihan il y a trop de fosses communes, il y a trop de stèles qui rappellent cette sombre période pour que nous ne fassions pas tout pour que plus jamais nous ne connaissions cette période horrible.

Les camarades ont eu raison de dire qu'il faut faire un effort pour qu'en même temps que nos adhérents reprennent leur carte de l'ANACR, ils prennent aussi l'abonnement à France d'Abord et à Ami entends-tu... Nos comités ne se réunissent parfois qu'une fois l'an, nos journaux sont dans ce cas des liens entre nous. Il est très important que ces liens reflètent la diversité de la résistance, les différentes familles se retrouvent aujourd'hui.

Tout à l'heure, nous avons débuté la séance par une minute de silence à la mémoire de tous les morts des différentes générations du feu. Nous pouvons, dans la pensée, nous retourner vers ceux qui sont morts dans la période de 40 à 45 et leur dire que nous restons fidèles à leur idéal, à leur combat.

Redire ce que le Père Philippe, qui fut un de mes amis moi qui suis athée, a fait pour les jeunes du Front National. Au couvent des Dominicains à Avon, avec la complicité du Père Jacques, qui devait mourir à Mauthausen il a recueilli les jeunes qui refusaient de partir travailler en Allemagne et où moi-même et mon agent de liaison nous allions les chercher pour les conduire vers les maquis de Bretagne, du Morvan ou dans d'autres régions.

Je ne peux mieux faire que de terminer sur ces mots d'un livre du révérend Père Philippe sur la Résistance. Le Père Philippe qui fait parler Robert Hein le grand professeur déporté lui aussi à Mauthausen avec le père Jacques et où il dit : « Je pense à toi Alain F.T.P. du groupe Marceau de Saint-Denis, mon voisin de cellule à Fresnes, fusillé au Mont Valérien. Je pense à toi mon cher, mon très cher Maurice de Défense de la France dénoncé par l'infame M. qui n'a pas encore payé sa dette ; à toi main impulsive, claire comme un cristal, ardente comme un torrent, qui t'efforçais entre tes prières de me démontrer que le marxisme était parfaitement compatible avec la foi la plus inébranlable. A toi fusillé au camp de Radiskau ; je pense à toi François, jeune agrégé de lettres, déjà professeur, dont l'avenir s'ouvrait si brillant, mort d'épuisement. Je pense à toi révérend Père Jacques, je pense à vous Pasteur Buchensfush, mort après le retour de déportation : un communiste, un jociste un intellectuel intégral, un prêtre, un pasteur, cinq hommes d'élite que j'ai bien connus, si différents, si pareils, mais si beaux et si grands. »

Ce sont ces hommes qui ont fait la France de la Résistance, ceux qui ont refait la France en si peu de mois.

C'est pourquoi aujourd'hui notre fidélité à tous ces morts veut que nous restions fidèles à cette France que nous avons refaite avec eux, les morts et les vivants.

Cette France indépendante, cette France de la liberté et c'est ce que signifie notre association : la poursuite des idéaux communs qui nous ont rassemblés au temps de la nuit hitlérienne.



Le Comité de Saint-Tugdual - Le Croisty fortement endeuillé

En l'espace de moins de quatre mois, le Comité de Saint-Tugdual - Le Croisty - Berné - St-Caradec a perdu trois camarades frappés prématurément par la maladie : François Le Léonnet, porte-drapeau de la section, décédé le 22 juin 1978, Jean Le Nouveau, décédé le 30 juillet 1978 et Joseph Le Nestour décédé le 1^{er} octobre 1978. Notre camarade Jean Dinahet a été très sollicité par ces différentes obsèques auxquelles de fortes participations des comités environnants et la direction départementale étaient représentées avec les drapeaux de l'association. A toutes ces familles éprouvées, l'A.N.A.C.R. et "Ami entends-tu..." adressent le témoignage de leur profonde sympathie. Ci-dessous, l'éloge funèbre prononcé devant les corps de François Le Léonnet et de Job Le Nestour.

François LE LEONNET

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai la douloureuse mission de t'adresser un dernier adieu. Tu as été mon compagnon de lutte sous l'occupation. Après la victoire, toujours ensemble, nous avons œuvré au sein de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, pour que nos camarades de combat obtiennent la juste récompense des services rendus à la patrie. Trente quatre ans après cette libération tu nous quittes sans que je puisse te dire : Mission accomplie.

Tous ceux qui t'ont connu, et ils sont fort nombreux, se souviennent de ton courage et de ta bonne humeur : que ce soit



tout au début dans l'un des groupes F.T.P.F. de Ploëdut avec les Le Gac, Brisvoal, Barach, Cabel ou à la section de Lignol avec Désiré (Louis Le Vaillant) et par la suite à la Marseillaise que tu as suivie à travers notre département de Saint-Tugdual à Malvoisin, Lignol, Persquen, Bubry, Quistinic, St-Barthélémy, Pluméliau, Guénin, Baud, Pluvigner, et tous les lieux qui t'ont conduit à différents postes sur le front de Lorient.

François, tu es de ces hommes dont on a beaucoup de peine à imaginer le départ. Tu étais tellement présent dans notre vie qu'il nous semble parfois que tu étais cette vie même. Je sais combien grande était ta modestie, mais je dois dire ici que tu étais de ces hommes qui savent donner sans compter jusqu'au meilleur d'eux-mêmes.

Déjà pendant la drôle de guerre de 1940, par ton sens du

devoir, tu obtenais une première citation à l'ordre de ton régiment de chars. N'ayant jamais accepté la défaite tu obtenais au titre de la Résistance, la Croix du Combattant, la médaille du combattant volontaire de la Résistance et la Croix du combattant volontaire de la guerre 1939-45. Titulaire du diplôme de porte-drapeau de notre section, tu en étais aussi le dévoué trésorier.

En mon nom personnel, au nom des différents comités du Morbihan et au nom de la direction départementale de l'ANACR à vous chère Maria, à vous ses enfants Camille et Josée je vous exprime notre profonde sympathie attristée et vous assure que le souvenir de votre cher disparu restera gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Fidèle et dévoué compagnon je te dis : adieu François.

Job LE NESTOUR

Au nom de la direction départementale du Morbihan de l'A.N.A.C.R. et en mon nom personnel, j'ai, mon cher Job, une nouvelle fois la douloureuse mission de rendre le dernier hommage à l'un de nos êtres chers disparus.

Compte tenu de ta situation particulière, puisqu'en 1978 tu attends toujours l'attribution de ta carte de combattant, juste récompense de tes mérites, je me dois de rappeler, en présence de tes nombreux amis rassemblés en cette pénible circonstance, les services que tu as rendus à ton pays.

Fin 1943, tu entres au F.T.P.F. et dès cette date tu participes à de nombreuses missions avec les Béguec, Thomas, Rouillé, Lucas, etc. Je m'excuse de ne pas les citer tous. L'une de tes dernières missions fut d'assurer la sécurité et le ravitaillement du maquis du bois de Lochrist (groupe Sirocco commandé par Jean Branchoux).

En février 1944, le 5 pour être précis tu procèdes à la réquisition d'armes au bourg du Croisty. Le 15 mai tu participes au combat de Guéméné-sur-Scorff. Le 5 juin, tu es au maquis de Kerjestin, en Saint-Tugdual. Le 15 juin, tu participes au parachutage de Kerusten-Malvoisin. Le 25 juin au parachutage de Groes-Goët en Persquen. Puis suivant les ordres de l'E.M. de la Résistance, avec ton unité tu rejoins une nouvelle zone de combat située dans un triangle Baud-Pluméliau-St-Yves Bubry. Le 14 juillet tu participes au combat de Kervennet. Les 24 et 25 juillet tu te trouves au parachutage et au combat de Kerbrevest en Saint-Yves Bubry où ton unité est encerclée par 3000 Alle-



mands. A partir du 3 août, dans le secteur de Pluvigner, tu participes avec la Marseillaise au ratissage et à l'interception des soldats allemands en débandade qui tentent de rejoindre la poche de Lorient. A partir du 10 août tu rejoins le front de Lorient. Voilà, mon cher Job, tes éloges états de service.

C'est dans notre dur combat contre l'occupant, où te suivirent ton père et ton cousin Maurice Le Nestour tombés au champ d'honneur le 14 août 1944 non loin d'ici à Kermaquer.

En raison de tous ces services rendus à la patrie, reçois toi et les tiens le témoignage de notre reconnaissance.

A vous chère Eugénie, à vous tous ses enfants nous exprimons notre sympathie profonde et attristée et vous assurons du souvenir de notre cher disparu. Adieu mon cher Job, adieu mon fidèle compagnon de la Résistance.

Jean LE NOUVEAU

Jean Le Nouveau était né le 4 février 1906. Il avait donc déjà 37 ans lorsqu'il se mit au service de la Résistance, puisque c'est dès juin 1943 qu'il hébergea des patriotes recherchés par l'occupant et cela jusqu'au jour de la Libération. Il est décédé le 30 juillet 1978, entouré de l'effection de ses camarades du Comité de Saint-Tugdual.



NÉCROLOGIE (suite)

François LE HYARIC

Notre camarade Le Hyaric était membre du Comité de Quiberon. Ses obsèques ont été célébrées le 27 septembre 1978. Derrière les drapeaux des médaillés militaires et de l'ANACR, une assistance recueillie a accompagné à sa dernière demeure notre vieil ami qui était âgé de 81 ans. Ancien militaire de carrière (il était adjudant-chef), il était médaillé militaire et titulaire de la Croix de guerre 1939-45. Son fils avait été fusillé par les Allemands.

Joseph KERGUENNO

Nous approchons de la fin de Juillet. Et rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide, puisque des camarades du comité de Lorient-Lanester avaient rencontré notre brave Jobic sur le bord de la route à l'occasion du Grand Prix cycliste de Plouay. Deux jours plus tard il jouait encore aux boules avec ses partenaires habituels, mais devait rentrer précipitamment, sentant une forte douleur dans la poitrine. Deux jours après nous apprenions sa fin tragique et rapide. Une foule nombreuse l'a conduit à sa dernière demeure derrière les drapeaux de notre association et des médaillés militaires. Jobic dont le caractère gai, affable était reconnu de tous était un ancien apprenti mécanicien des "arpêtes" de Lorient. Il avait participé au débarquement de Normandie, comme officier-marinier à bord du "Montcalm".

Joseph BRAEMS

Docker professionnel au port de commerce de Lorient, Joseph Braems, d'origine belge, aimait à déclarer je n'ai que deux familles : la C.G.T. et l'A.N.A.C.R. Ses deux familles étaient présentes en nombre à l'occasion de ses obsèques qui ont eu lieu le jeudi 28 septembre au cimetière de Carnel.

Et d'autres anciens résistants

Nous avons également appris et participé aux obsèques d'anciens résistants qui n'appartenaient pas à notre A.N.A.C.R., mais devant lesquels nous nous inclinons également. Il s'agit de Joseph Le Velly du bourg de Lignol et Marc Le Vaillant, maire de Lignol. Notre pensée va aussi à Mme Rouillé du Croisty, dont le mari est mort en déportation et le fils aîné était au maquis ; et Mme Cadoret, décédée à Moëlan-sur-Mer, mère de notre

dévouée trésorier du comité de Lorient-Lanester.

LA SECTION DE CARNAC TRES EPROUVEE

A Noël c'est notre camarade Marcel DANIC, ancien de la 2^e D.B., ancien F.F.I. qui perd son fils dans un accident de voiture.

Puis le décès de notre vice-président Joseph MADEC, membre du bureau départemental.

Au mois de septembre dernier une cruelle épreuve pour nous tous, 3 de nos camarades disparaissent :

EMERY Pierre, 63 ans, retraité Inscrit maritime, ancien sergent de la 5^e Compagnie du 2^e Bataillon F.F.I. du Morbihan, engagé volontaire pour la durée de la guerre. Victime d'une mort brutale consécutive à son état de santé.

LE TALLEC Alphonse, 58 ans, engagé dans la Marine à 17 ans, après Dunkerque, s'engage dans les Forces Françaises Libres et combat jusqu'à la victoire sur les Nazis et Japonais. Victime d'une mort subite consécutive à une santé dégradée.

COCHENNEC Yves, 55 ans, ostréiculteur, membre du 2^e Bataillon F.F.I., participa aux combats de Saint-Marcel et Saint-Billy s'engage pour la durée de la guerre participant lui aussi à la victoire sur les nazis.

Des nouvelles - Des nouvelles

- Dans un précédent numéro, nous avions eu la joie de vous présenter Mme Jeanne de Schootheete de Tervarent, auteur du beau livre : "Janet of Cairo". La lecture d'une revue au plan national nous apprend que Mme Schootheete est décédée, moins de six mois après avoir participé, avec nous, à la
- Eric Doré, petit-fils du sortie des lauréats 1977 du Concours de la Résistance.
- Notre camarade Léon Quilleré, de Saint-Nicolas-des-Eaux, nous fait part d'une double naissance chez ses enfants : une petite Carole est née au foyer de Bernard et Martine, à Saint-Nicolas et une petite Guénola est venue égayer le salon de coiffure de Jean-Pierre et Patricia à Loudéac. commandant Jacques et de notre vice-présidente Odette, est heureux d'informer l'ANACR qu'il a eu un petit frère prénommé Alan. Félicitations aux parents et grands-parents et bienvenue à tout ce petit monde dans notre grande famille de la Résistance.
- "Amical bonjour de notre périple marocain à tous

les membres du bureau". C'est le petit mot gentil de notre porte-drapeau départemental, Charles Le Garrec, à notre association, à l'occasion d'un voyage vacances. Au nom de tous nos adhérents, merci Charlot et Suzanne.

- Par décret en date du 3 août, la médaille militaire a été conférée à notre camarade Le Bouart Maurice, domicilié 10, rue du capitaine Mauduit, à Lanester. Cette distinction comporte également l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme, avec la citation suivante : « a été déporté en Allemagne pour son activité dans la Résistance contre l'occupant, en est revenu grand invalide à la suite de privations et de sévices, a bien servi la cause de la libération ». Notre camarade Maurice était très connu à Keryado où il tint pendant de longues années un salon de coiffure, rue de Belgique.

- Le Comité de F.N.A.C.A. de Lorient est, comme l'A.N.A.C.R. respectueux des dates que l'on ne peut effacer. C'est pourquoi elle a protesté contre le choix du 16 octobre (date qui ne correspond à rien) pour l'inhumation du corps d'un soldat inconnu au cimetière de N.D. de Lorette. La F.N.A.C.A. entend rester fidèle au 19 mars 1962, de même elle continuera à respecter le 8 mai 1945 et le 11 Novembre 1918.

- A Etel a été récemment constitué un comité de coordination des associations patriotiques, qui aura pour souci d'organiser les différentes cérémonies au cours de l'année. Les différentes associations d'anciens combattants ont ainsi un comité très large, dont la présidence a été confiée à M. Sorin.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que notre camarade Robert Morin porte-drapeau de la FNDIRP est souffrant. Que notre ami soit assuré de toute la sympathie des adhérents de l'ANACR qui lui souhaitent un prompt rétablissement et le voir bientôt parmi nous avec son drapeau.

DONS A "AMI ENTENDS-TU"...

Au congrès de Berné, notre camarade — et co-président du comité de Lorient-Lanester — Etienne Cardiet souhaitait que l'on ouvre une souscription permanente en faveur d'Ami Entends-tu...

Sans avoir à en claironner la nécessité, il va sans dire que les dons sont toujours acceptés à telle enseigne que nous donnons ci après les dernières sommes reçues sous différentes formes (dons, paiement nettement au-dessus du tarif d'abonnement, etc.) :

Joseph Landay, Brest, (père de notre secrétaire général), aujourd'hui âgé de 93 ans	300 F
Le Hingrat, New York	59 F
Louis Miler	59 F
Noëlla Dumuin, Amiens	39 F
Jean Le Cabellec, Vannes	20 F
Monique Chablas, Briançon	10 F
Le Bot, Locmiquellic	10 F
Joseph Nicol, Rennes	9 F
Raymond Le Pen, Saint-Malo	4 F

TOTAL 510 F

UNE RECOMMANDATION A NOS COMITES :

Songez dès maintenant à préparer l'assemblée générale de reprises des cartes 1979. Dans chaque comité il faut rassembler le maximum de camarades pour cette réunion annuelle, mais aussi convaincre ceux qui n'ont pas encore compris que leur place est d'être parmi nous afin de mieux défendre leurs droits.



Le colonel Moreau.

...émouvante cérémonie interdépartementale

12 Juin 1944. Il est 9 heures du matin. Un convoi allemand s'engage dans le chemin qui conduit à la ferme de Ker-Hamon en Duault. C'est le prélude à un combat qui va opposer les maquisards de "Tito" et de "Valmy" et les parachutistes de la S.A.S. — descendus du ciel dans la nuit du 5 au 6 juin — aux forces d'occupation. Ce ne fut pas faci-

le, mais l'armée hitlérienne, en cette occasion, connaissait, sur le sol de Bretagne, l'un de ses premiers revers, alors qu'elle cherchait à rejoindre au plus vite le front de Normandie.

En ce 12 juin 1944, la barbarie nazie se fit une nouvelle fois impitoyable : 31 morts sont inscrits sur le monument inauguré (suite page 14).

LES PERSONNALITES PRESENTES

A cette cérémonie, organisée en commun par les comités ANACR des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan nous avons noté la présence des principaux responsables de l'ANACR des trois départements.

Derrière les 25 drapeaux nous avons noté la présence du général Galley, ex-commandant du bataillon F.F.I. de Dinan, le colonel Moreau, le commandant Pierre (Roger Le Hyaric), le commandant Le Jeune, le commandant Hergault, MM. Leyzour, Le Caroff et Bourges, conseillers généraux des C.d.N., M. Pinson, maire de Duault et M. Guillosou, maire de l'époque, à qui fut remis le diplôme d'honneur de l'ANACR.

A cette occasion le commandant Botella, l'un des chefs de la S.A.S., excusé pour raison familiale, a été fait citoyen d'honneur de la commune de Duault « le plus beau et le plus précieux titre de gloire qui m'ait été décerné » a-t-il déclaré en s'excusant de son absence.

L'appel des morts a été effectué par M. Tilly, adjoint-maire de Duault et Odette Doré, notre vice-présidente départementale.



Le commandant Maurice.



L'abbé Glasberg.



L'appel aux morts.



voici seulement deux ans, sous la présidence de l'abbé Chérueil, membre du Comité de Libération des Côtes-du-Nord, récemment disparu.

Corentin André (capitaine Morice), secrétaire général de l'ANACR du Comité des Côtes-du-Nord, qui fut la cheville ouvrière de cette manifestation du 15 mai, ne manqua pas de rappeler le rôle joué par l'abbé Chérueil et après avoir fustigé certains nostalgiques de l'époque de la milice Perrot, il souligna notre fidélité à la Résistance et notre volonté de la transmettre à ceux qui n'ont pas connu cette époque.

« Nous prolongerons l'action et l'idéal de la Résistance par le respect historique de ce que fut notre combat et pour ce faire en érigeant des monuments à la mémoire de nos jeunes héros, en organisant des expositions, afin que la jeunesse connaisse la vérité. »

Dans un long passage, Corentin André a dénoncé les résurgences du mouvement néo-nazi — y compris sur le sol de Bretagne — et il appela à l'union de tous les résistants, comme au temps du maquis.

Le commandant Moreau était intervenu en premier pour faire l'historique de la bataille de Ker-Hamon qui obligea 700 Allemands à faire retraite devant les maquisards en petit nombre et insuffisamment armés.

L'abbé Glasberg, vice-président national de l'ANACR., adjoint au cardinal Marty, conclut cette cérémonie en montrant combien les nôtres furent courageux sous les tortures endurées du fait de la gestapo, dans les camps d'extermination et il déclarait ensuite : « C'est ici que nous sommes le plus ému parce que nous sentons, en cet endroit, tout ce qui s'est passé, tout le sacrifice de nos camarades. Mais il faut aussi que nous nous souvenions de notre engagement, parce que notre engagement que nous avons

souscrit en son temps concerne aussi le présent et l'avenir.

En effet, nous avons vaincu, nous avons obtenu la victoire, mais l'ennemi n'est pas mort. Et aujourd'hui plus que jamais, il ressuscite sous d'autres formes dans le monde entier, que ce soit en Amérique Latine, au Chili, en Argentine et ce qui est encore plus dangereux, à côté de nous en Allemagne.

Dernièrement nous avons protesté contre la renaissance des S.S. autorisés en Allemagne, mais aussi chez nous et pas seulement en Bretagne comme on vous l'a montré tout à l'heure. Dans la France toute entière le danger existe (N.D.L.R. voir par ailleurs notre éditio consacré aux résurgences du nazisme chez nous, dans la presse, à la télévision, etc.). Il est temps que nous nous ressaisissions pour que, comme hier, nous soyons une nouvelle fois les meilleurs fils de la France... »

A propos des retraites anciens combattants

Nombre d'anciens combattants déposent leur demande de retraite plusieurs mois ou plusieurs années après les 65 ans ou 60 ans pour ceux qui bénéficient des conditions spéciales.

Ils nous demandent s'ils ont le droit de percevoir les arrérages qu'ils auraient touchés s'ils avaient fait leur demande en temps utile et légal.

Une note de la Direction des pensions (n° 649 du 16-5-78) indique que la prescription quadriennale prévue par l'article L-108 du Code des pensions est applicable en matière de retraite du combattant.

Ainsi donc par exemple, un titulaire de la carte du combattant qui a atteint 69 ans mais n'avait fait aucune demande avant cet âge pourra percevoir 4 ans d'arrérage de la retraite du combattant qui est payée par semestre.

Toutefois, il faut préciser que la retraite du combattant ne part qu'à partir de la date de la délivrance de la Carte du Combattant.

AVANTAGES de la Retraite mutualiste

Tous les anciens combattants des guerres 1914-18, 1939-45, des TOE et d'AFN titulaires de la

carte du Combattant ou du Diplôme de Reconnaissance de la Nation ainsi que les Veuves, Orphelins et Ascendants des "Morts pour la France" ont encore la possibilité de se constituer — quel que soit leur âge — une "Retraite Mutualiste", d'un montant maximum actuel de 2.200 francs, avec la garantie de l'Etat, assortie de nombreux avantages :

— Participation importante de l'Etat variant de 12,50 à 60% suivant l'âge et la date d'adhésion ;

— Exonération fiscale de la retraite qui n'a pas à être déclarée et déduction des versements constitutifs des déclarations de revenus ;

— Revalorisation annuelle par voie budgétaire ;

— Cumul avec toutes autres retraites ou pensions, militaires, civiles, privées ou de Sécurité Sociale.

Tous renseignements complémentaires sont gratuitement fournis, sans aucun engagement, en s'adressant ou en écrivant - contre timbre - à la Mutuelle Retraite des Anciens Combattants, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9^e.

La délégation du Morbihan au Congrès national de Brive.



POUR VOS IMPRIMÉS

adrezsez-vous à

LORIENT

LA LIBERTÉ
la Morbihan
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

Tél. **21.10.18**

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME - CARAVANES

LaHutte

F. COURLAY

13, Pl. A.-Briand
LORIENT
Téléph. 64.39.56

RADIO - TÉLÉ - MÉNAGER

JEAN CHENU

11, avenue de la Libération - **HENNEBONT** - Téléph. 65.25.24

Distributeur **PHILIPS** (la plus belle image couleur)
Distributeur **COMIX** (RDA - URSS)



LES VINS
"ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIÉTÉ

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 76.04.12

STATION-SERVICE "FINA"

160, Rue Jean-Jaurès — 56 **LANESTER**
Téléphone : 21.05.89

M. Manuel GARBAYO

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

Supermarché



Boulevard Cosmao-Dumanoir

56100 LORIENT

et

PRIMODIC

11, Rue Jullien

56300 PONTIVY

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Téléph. 51.81.04

La Directrice de la Publication : Odette DORE

Dépôt légal : 1^{er} Trimestre 1978

Périodique inscrit à la C.P.A.P. sous le Numéro 773 D 75



S A V A C

Caravanes WILLERBY

HABITATIONS DE 5,50 M à 12,80 M
PRIX SANS CONCURRENCE

Caravanes "ADRIA" TOURISME A PARTIR DE 385 KG

9, rue de Melun - **LORIENT** - Tél. 64.57.65 **REPRISES et OCCASIONS**

AUX ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège
4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

11, Place
du Poids Public

VANNES

Biscuiterie de l'Aër

Spécialités Bretonnes
Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL

Téléph. 51.24.09



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE
ET SES
SAVOUREUSES CONSERVES

EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30

gan

Hubert BRISSON

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS

TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

TRANSPORTS * DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs
Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Téléphone 37.25.11

SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES